

CIRCULAIRE N° 3 / 2026 – 20 janvier 2026

Objet : Documents à fournir

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

En ce début d'année, pour actualiser nos fichiers, vous voudrez bien nous adresser la liste des membres du CA et du Bureau de l'Union départementale, en précisant les responsabilités – Président(e), Secrétaire, Trésorier(e), etc... et en indiquant l'adresse postale, téléphone, adresse électronique.

Rappel du règlement intérieur : « Dans le mois qui suit l'Assemblée générale statutaire d'Union départementale, les rapports, comptes annuels, délibérations et conclusions, devront être adressé au secrétariat de la Fédération.

*Nombres d'information demandées ici sont statutaires et figurent **en rouge**.*

Merci de transmettre à la Fédération un exemplaire des statuts en cours. Nous disposons à la Fédération de très anciens statuts d'Unions.

Cette enquête auprès des Unions permettra de mettre à jour ou d'enregistrer les informations statutaires des Unions.

Le retour de cette enquête sera à adresser le 2 mars 2026 à la Fédération.

Le fichier joint en pdf est un formulaire remplissable en ligne afin que l'on puisse centraliser les informations.

Amitiés laïques et fédérales.

La Fédération des DDEN

P.J. : Document remplissable